

Interpellation présentée par la députée:

Mme Sylvia Leuenberger

Date de dépôt: 21 octobre 2004

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Eau potable, zéno-œstrogène et cancer...**

Des études et découvertes relativement récentes démontrent que nous sommes peut-être au seuil d'un nouveau et grave problème de pollution de l'eau.

En effet, des taux anormalement élevés d'hormones ont été mesurés dans l'eau, provenant du rejet dans l'eau d'urines « contaminées » et de produits utilisés contenant des hormones, les stations d'épuration actuelles ne pouvant pas les neutraliser.

L'usage de plus en plus fréquent d'œstrogènes chimiques à destination humaine et animale, de pesticides et d'insecticides, rejetés dans l'environnement, se retrouvent alors dans l'eau potable, pouvant provoquer une augmentation de production d'œstrogène et des dérangements hormonaux chez l'humain.

De plus, la dégradation des plastiques libérant des molécules qui ressemblent aux œstrogènes appelées xéno œstrogènes sont décelables également dans nos eaux potables.

Ces facteurs seraient à l'origine de l'augmentation de la fréquence du sein et de dérèglements hormonaux observés dans la faune aquatique, par exemple.

Dans les années 60, le cancer du sein touchait 1 femme sur 30 et, aujourd'hui, 1 femme sur 10 !

Des thèses de corrélation entre l'augmentation de maladies cancéreuses et celle des oestrogènes et xéno œstrogènes dans l'eau potable est au centre des préoccupations des organismes de protection de l'environnement au niveau fédéral.

S'il est important de s'engager en matière de dépistage, il est essentiel d'agir à la *source* des problèmes

Ce problème soulève des questions, dont certaines bien entendu dépassent les compétences d'un exécutif cantonal, mais il est essentiel de commencer à en parler si l'on veut que les choses avancent et rien n'empêche le Conseil d'Etat de s'adresser aux autorités fédérales.

Questions :

1. Quelle est la situation à Genève concernant cette problématique ?
2. Les pouvoirs publics ont-ils pris conscience de cette nouvelle pollution ?
3. Des mesures de prévention sont-elles envisagées ?
4. A quand des informations aux consommateurs pour prévenir l'effet cumulatif de produits cosmétiques contenant des oestrogènes de synthèse ?
5. A quand la mise au point et l'utilisation par les groupes pharmaceutiques d'hormones se dégradant rapidement, une fois relâchées dans la nature ?